

**Séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
du lundi 22 novembre 2021
à 19 h 30**

AVIS DE CONVOCATION

Mesdames, Messieurs,

Vous êtes par la présente convoqués à une séance extraordinaire du conseil d'arrondissement qui se tiendra en Visioconférence, le lundi 22 novembre 2021, à 19 h 30.

Les sujets suivants sont à l'ordre du jour:

ORDRE DU JOUR

10 – Sujets d'ouverture

10.01 Ouverture

CA *Direction des services administratifs, des relations avec les citoyens, des communications et du greffe*

Ouverture de la séance.

10.02 Ordre du jour

CA *Direction des services administratifs, des relations avec les citoyens, des communications et du greffe*

Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 22 novembre 2021, et portant exclusivement sur les prévisions budgétaires de l'arrondissement pour l'exercice 2022.

10.03 Questions

CA *Direction des services administratifs, des relations avec les citoyens, des communications et du greffe*

Période de questions et requêtes du public.

10.04 Questions

CA Direction des services administratifs, des relations avec les citoyens, des communications et du greffe

Période de questions des membres du conseil.

30 – Administration et finances

30.01 Budget - Budget de fonctionnement / PTI

CA Direction des services administratifs, des relations avec les citoyens, des communications et du greffe - 1213945015

Adoption des prévisions budgétaires de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal pour l'exercice 2022.

70 – Autres sujets

70.01 Levée de la séance

CA Direction des services administratifs, des relations avec les citoyens, des communications et du greffe

Levée de la séance.

Nombre d'articles de niveau décisionnel CA : 6
Nombre d'articles de niveau décisionnel CE : 0
Nombre d'articles de niveau décisionnel CM : 0
Nombre d'articles de niveau décisionnel CG : 0

Claude GROULX
Secrétaire d'arrondissement
Montréal, le vendredi 19 novembre 2021



Dossier # : 1213945015

Unité administrative responsable :	Arrondissement Le Plateau-Mont-Royal , Direction des services administratifs_des relations avec les citoyens_des communications et du greffe , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Adoption des prévisions budgétaires de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal pour l'exercice 2022.

Considérant l'attestation de conformité rendue par la Direction des services administratifs, des relations avec les citoyens, des communications et du greffe, il est recommandé :
D'adopter les prévisions budgétaires de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal pour l'exercice 2022.

Signé par Guy OUELLET **Le** 2021-11-17 14:41

Signataire : Guy OUELLET

Directeur d'arrondissement
Le Plateau-Mont-Royal , Bureau du directeur d'arrondissement

IDENTIFICATION**Dossier # :1213945015**

Unité administrative responsable :	Arrondissement Le Plateau-Mont-Royal , Direction des services administratifs_des relations avec les citoyens_des communications et du greffe , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Adoption des prévisions budgétaires de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal pour l'exercice 2022.

CONTENU**CONTEXTE**

Chaque année, la Ville fixe la dotation budgétaire de chacun des arrondissements. Selon l'article 143.2 de la *Charte de la Ville de Montréal*, le conseil d'arrondissement doit adopter ses prévisions budgétaires et les transmettre au Comité Exécutif.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CA20 25 0224 - Adoption des prévisions budgétaires de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal pour l'exercice 2021 - Sommaire # 1203945016

DESCRIPTION

L'arrondissement a reçu de la Ville une dotation budgétaire pour l'exercice financier de 2022. Le conseil d'arrondissement doit dresser et transmettre au Comité Exécutif, dans le délai fixé par ce dernier, un budget d'arrondissement qui respecte l'enveloppe qui lui est attribuée. La dotation reçue étant insuffisante, l'arrondissement doit compléter son montage financier par l'espace fiscal, les revenus de sources locales et l'affectation de surplus afin de fournir les services de proximité sous sa responsabilité.

JUSTIFICATION

Afin de respecter l'article 143.2 de la *Charte de la Ville de Montréal*, l'arrondissement doit adopter son budget et le transmettre au Comité Exécutif (CE).

ASPECT(S) FINANCIER(S)**Stratégie budgétaire 2022 :**

L'enveloppe budgétaire 2022 que nous avons reçue de la Ville ne nous permet pas de rencontrer pleinement nos obligations contractuelles et légales, de maintenir le niveau de service aux citoyens et d'assumer certaines contraintes. Pour présenter un budget équilibré, l'arrondissement doit compenser une somme de 1 843 800 \$. Pour ce faire, nous avons dû rationaliser des activités et ajuster la cible de certains revenus locaux. Nous avons dû également indexer de 3 % la taxe locale et utiliser une partie des surplus accumulés de l'arrondissement.

1) Identification du manque à gagner :

En milliers de \$	Budget 2021	Cadre financier Initial 2022	Budget 2022
Dépenses			
Budget	55 347,1	55 347,1	55 347,1
Obligations contractuelles et légales		1 383,5	1 383,5
Ajustements corporatifs		-	18,2
Bonification des activités		-	245,5
TOTAL :	55 347,1	56 730,6	56 994,3
Sources de financement			
Transferts centraux	35 543,3	36 018,5	36 720,0
Espace fiscal	10 485,9	10 485,9	10 804,8
Revenus locaux	8 382,4	8 382,4	8 532,4
Affectation des surplus	935,5	-	937,1
TOTAL :	55 347,1	54 886,8	56 994,3
Écart :		(1 843,8)	-

2) Identification des obligations contractuelles et légales, ajustements corporatifs et rationalisation des activités :

Budget 2021	<i>En milliers de \$</i>	55 347,1
1. Obligations contractuelles et légales		
• Indexation de la main-d'œuvre (rémunération et avantages sociaux)		1 383,5
2. Ajustements corporatifs		
• Ajustement de la facturation immobilière:		
- Location		14,6
- Énergie		(63,5)
- Entretien et gardiennage		86,8
• DRE indexation 1%, coût selon annexe 20		(95,6)
• GMR indexation 1%, coût selon l'annexe 25 pour Éviction		0,6
• GMR indexation 1%, coût selon l'annexe 25		(77,4)
• Coûts supplémentaires en provenance de la Direction de l'éclairage, marquage et signalisation pour les dites activités		137,7
• Nid de poule arr. Ville-Marie (résiliation de l'offre de services)		(30,8)
• Ajustement pour les dépenses d'entretien sanitaire et paysager suite aux travaux de réaménagement du théâtre de Verdure au parc Lafontaine (GDD # 1201670001)		141,5
• Réduction de la charge pour la réservation des terrains sportifs extérieurs afin de refléter le transfert de responsabilité de MHM vers le Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports		(95,7)
TOTAL :		18,2
3. Bonification des activités		
• Bonification des activités pour enraciner la nature en ville au niveau des espaces verts		104,9
• Bonification au niveau de la masse salariale afin d'offrir de l'agilité pour répondre aux besoins émergents		140,6
TOTAL :		245,5
Budget 2022		56 994,3

3) Stratégie de financement :

Stratégie pour atteindre un budget équilibré via les sources de financement :		En milliers de \$
I. Transferts centraux 2022 Plateau-Mont-Royal		
TRANSFERTS 2021		35 543,3
• Ajustements - Réforme du financement des arrondissements (RFA)		
- Indexation des transferts 2021 (1%)	355,4	
- Mise à jour des paramètres	74,0	
TOTAL :		429,4
• Transferts entre unités d'affaires		
- Réduction de la charge pour la réservation des terrains sportifs extérieurs afin de refléter le transfert de responsabilité de MHM vers le Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports (GDD 1197898002)	-95,7	
- Transfert avec le Service de l'eau - centralisation Direction des réseaux d'eau (annexe 20)	-52,9	
TOTAL :		-148,6
• Autres ajustements		
- Ajustement pour les dépenses d'entretien sanitaire et paysager suite aux travaux de réaménagement du théâtre de Verdure au parc Lafontaine (GDD # 1201670001)	141,5	
- Facturation immobilière - entretien et gardiennage (annexe 24)	86,9	
- Ajustement du budget de permis de construction / modification - moyen de financement	667,5	
TOTAL :		895,9
TRANSFERTS CENTRAUX 2022		36 720,0
II. Variation de l'espace fiscal		
• Espace fiscal 2021		10 485,9
- Actualisation des revenus 2021 liés à la croissance immobilière	4,1	
- Indexation de la taxe locale (3%)	314,8	
TOTAL :		318,9
ESPACE FISCAL 2022		10 804,8
III. Ajustement de la cible des revenus locaux		
• Revenus locaux 2021		8 382,4
- Augmentations / Ajustements des cibles de revenus (vignettes, occupation du domaine public, études de demande, services techniques en inspection des bâtiments, revenu non récurrent provenant d'un remboursement d'une tierce partie pour l'éclairage)	150,0	
TOTAL :		150,0
REVENUS 2022		8 532,4
IV. Affectations de surplus		
• Affectation de surplus 2022		937,1
Affectations des surplus 2022		937,1
TOTAL DES SOURCES DE FINANCEMENT :		56 994,3

MONTRÉAL 2030

N/A

IMPACT(S) MAJEUR(S)

N/A

IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19

N/A

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

N/A

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

N/A

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite des vérifications effectuées, le responsable du dossier, l'endosseur, le directeur de la direction ainsi que le signataire de la recommandation attestent de la conformité de ce dossier aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Odette NTAKARUTIMANA
conseiller(ere) en gestion des ressources
financières

ENDOSSÉ PAR

Marie DESHARNAIS
c/d ress. financières et matérielles

Le : 2021-09-13

APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Stéphane CLOUTIER
Directeur des services administratifs_ des relations
avec les citoyens_ des communications et du greffe